

Priorités en matière d'éducation à soulever avec les candidats fédéraux

Le 28 avril 2025, les Canadiens d'un océan à l'autre éliront les députés. Ces derniers sont élus pour représenter les points de vue de leurs électeurs. Les politiques du gouvernement sont d'une grande portée et concernent tous les citoyens, qu'ils aient ou non des enfants inscrits dans le système scolaire. Bien que l'enseignement public relève des gouvernements provinciaux et territoriaux, les décisions fédérales ont des répercussions directes sur les écoles publiques.

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCCS) préconise les stratégies non partisans destinées à intéresser tous les candidats aux enjeux qui touchent l'enseignement public, nos enfants et nos jeunes. Il est essentiel que les commissaires/conseillers scolaires engagent un dialogue avec les candidats pour les aider à comprendre les décisions critiques qui influent sur l'enseignement public et les y préparer.



Voix locales, choix locaux

- Les commissions/conseils scolaires locaux élus démocratiquement sont essentiels au succès continu de l'enseignement public.
- Tel qu'en témoigne une étude de recherche de 2024, les élèves bénéficient de la gouvernance efficace assurée par les commissions/conseils scolaires locaux.
- La gouvernance locale des commissions/conseils scolaires signifie que les systèmes scolaires sont régis par des gens qui ont à cœur et qui travaillent dans nos communautés et qui comprennent les circonstances et les besoins uniques de nos familles.
- Tous les députés de la Chambre doivent défendre la démocratie au Canada.

Éducation des Autochtones

- L'éducation des Autochtones est une responsabilité conférée par la Loi sur les Indiens et doit constituer une priorité du gouvernement.
- Le financement du principe de Jordan contribue à garantir que les enfants autochtones aient les mêmes possibilités de croissance et de développement que les autres enfants canadiens, notamment dans les domaines tels l'éducation où les systèmes d'appui peuvent parfois être limités ou difficiles d'accès.
- L'ACCCS demande à tous les candidats de se faire les champions :
 - d'un financement durable du principe de Jordan, y compris d'un processus de demande clair et d'approbations en temps opportun afin d'assurer la continuité du soutien aux élèves et aux familles;
 - d'un soutien accru aux écoles autochtones;
 - de la Loi donnant aux Premières Nations le contrôle de l'éducation des Premières Nations;
 - d'un financement accru pour l'enseignement des langues autochtones;
 - de la mise en œuvre intégrale de la Loi sur les langues autochtones; et
 - de progrès continus dans les appels à l'action du rapport de la Commission Vérité et Réconciliation.

Programme national d'alimentation scolaire

- L'offre d'aliments sains à l'école pour tous les enfants et les jeunes est primordiale à la santé et au bien-être.
- Le financement annuel à long terme et la collaboration avec les dirigeants de systèmes scolaires locaux fera en sorte que les enfants et les jeunes canadiens sont prêts à apprendre et à réussir.
- Les commissions/conseils scolaires de tout le Canada sont impatients de collaborer avec leurs partenaires fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec les intervenants communautaires, afin d'assurer la mise en œuvre rapide et efficace de ce programme.
- Un soutien supplémentaire au financement des immobilisations pour construire des espaces de préparation, d'entreposage et de service alimentaires est essentiel.

Langues officielles

- Appui continu à l'enseignement en français langue de la minorité et aux programmes de français et d'anglais langue seconde.
- Investissements et collaboration continus afin de parer à la pénurie d'enseignants de français langue de la minorité et de français langue seconde.

Connectivité

- Un accès fiable à Internet pour tous les élèves et toutes les familles est essentiel pour assurer un enseignement public équitable et pour retrouver une économie de croissance.
- Des investissements consacrés à la connectivité pour les familles déjà marginalisées, notamment les communautés autochtones et isolées.

Santé scolaire globale et bien-être mental

- Le bien-être mental revête une importance critique pour tous les Canadiens, en particulier pour les enfants et les jeunes.
- Les Canadiens ont besoin de services de santé mentale cohérents et bien financés dans toutes les régions du pays, y compris un accès et des services dans les écoles.

Droits de la personne

- Les candidats reconnaissent que le racisme systémique est un héritage de la période coloniale qui existe au sein d'établissements partout au pays, dont le système d'enseignement public, et ils travaillent avec les systèmes d'éducation en vue de lutter contre et de l'éliminer.
- Nous pouvons tous travailler ensemble avec détermination, à la fois sur les politiques et les pratiques, afin de parvenir à l'équité pour tous en éliminant les obstacles systémiques et en exposant les préjugés et s'y attaquant.
- Un engagement envers les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.
- L'inclusion est un processus actif, intentionnel et continu visant à lutter contre les inégalités de pouvoir et de privilèges tout en favorisant les communautés respectueuses et diversifiées où chacun est animé d'un sentiment d'appartenance et de respect mutuel, a la possibilité de s'épanouir et se sent valorisé pour ses forces, talents, aptitudes et compétences uniques.